



Demission / preavis a negocier

Par **Audre08**, le **21/07/2011** à **14:37**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI depuis plus de 2 ans (convention collective de l'immobilier) et j'ai posé ma démission depuis le 19 juillet 2011. Mon futur employeur souhaite que j'intègre leur société au 05 septembre 2011. J'ai négocié mon préavis mais ils veulent que je reste jusqu'à la fin (soit le 19 septembre 2011). Comment puis-je faire?

Merci pour votre réponse,

Par **pat76**, le **21/07/2011** à **15:00**

Bonjour

Vous ne pourrez pas faire autrement que de faire entièrement votre période de préavis puisque votre employeur en a décidé ainsi.

Vous devriez informé votre futur employeur que vous ne serez pas libre avant le 20 septembre.

Pour le cas, ou vous ne feriez pas de votre propre volonté la totalité du préavis, votre employeur actuel sera en droit de vous réclamer des dommages et intérêts et pourra si vous commencez le 5 septembre chez votre nouvel employeur, se retourner également contre celui-ci.